

RIO FORTE INVESTMENTS S.A.

en faillite

Communiqué des curateurs

Numéro 18 : Date de dépôt des déclarations de créances

Les curateurs informent qu'ils accepteront des déclarations de créances reçues après le 31 mai 2017.

Les curateurs demandent aux créanciers de déposer leur déclaration de créances jusqu'au **30 septembre 2017**.

Pour le dépôt de leur déclaration de créances, les curateurs prient les créanciers d'utiliser uniquement le formulaire standard publié sur ce site et de joindre une documentation complète.

Les créanciers qui ont déjà déposé leur déclaration de créance ne sont pas tenus à déposer une nouvelle déclaration de créance.

Luxembourg, le 3 mai 2017

Les curateurs

Alain RUKAVINA

Paul LAPLUME

RIO FORTE INVESTMENTS S.A.

in insolvency

Receivers' announcement

N° 18 : Date for filing of claims

The receivers inform that they will accept claims received after May 31, 2017.

The receivers ask creditors to file their claims until **September 30, 2017**.

For filing their claims, creditors are kindly requested to use only the form published on this website and to provide comprehensive documentation.

Creditors that have already filed their claims in the insolvency process do not need to file a new claim.

Luxembourg, 3 May 2017

The receivers

Alain RUKAVINA

Paul LAPLUME